



## Le mot du Président

Chers amis du Volley-Ball liégeois,

Nous voici arrivés au terme d'une saison qui se sera avérée plutôt fluide pour ce qui concerne les compétitions adultes. La programmation des rencontres de Coupe Marcel Bodart dans une période définie a permis d'éviter les problèmes rencontrés les années précédentes.

Par contre, malgré deux réunions de préparation avec les clubs alignant des équipes de jeunes et l'adaptation des compétitions (principalement les tournois) aux desiderata de ceux-ci, il a encore fallu déplorer trop de difficultés à trouver des organisateurs à des dates fixées de longs mois à l'avance et déplorer aussi trop de forfaits de dernière minute.

Soyons néanmoins positifs : de ces réunions de préparation était née l'idée de remplacer les jeux adaptés en U11 par de grands rassemblements qui se sont révélés être de grandes réussites, grâce à l'implication des clubs et au dynamisme de Francis Devos.

L'OA du Comité Provincial a souhaité vous adresser ce BO spécial bien avant les premières échéances essentielles, préalables à la saison prochaine. Merci d'y être particulièrement attentifs.

Vous avez ainsi tout en mains pour préparer dans le calme et la sérénité vos prochaines compétitions.

L'objectif de ce BO spécial est, a toujours été et sera toujours le même : vous faciliter la vie.

Une gestion administrative journalière rigoureuse et efficace est le gage d'une saison sans encombre.

En conclusion, je voudrais vous réitérer mes remerciements pour votre investissement dans le Volley-Ball et la qualité de celui-ci.

Je vous souhaite donc, ainsi qu'à tous les membres de votre club, que j'espère encore plus nombreux dans le futur, une excellente saison 2024-2025 conforme à vos espoirs.

Philippe ACHTEN  
Président provincial

# SOMMAIRE

## FORMULAIRES

à retourner avant le

1. Désinscription au championnat provincial (01) **5 mai**  
*(pour rappel toute équipe, sauf désinscription avant le 5 mai est censée être réinscrite pour le championnat suivant et les frais d'inscription de 32€ sont dus même en cas de retrait ultérieur) .*
2. Renseignements pour championnat provincial (02) **15 mai**
3. Inscription au championnat Loisirs (03) **15 mai**
4. Inscription à la Coupe Marcel Bodart (04) **25 mai**
5. Inscriptions au 1er tour championnat des jeunes  
(via le formulaire **électronique** publié sur le site provincial) **15 septembre**
6. Demande de dérogation Jeunes (06) **lorsque cela est nécessaire**
7. Composition du Comité (07) **15 juin**
8. Liste de force **voir article 15 du règlement de compétition.**
9. Autorisation de manifestation **1 mois avant la manifestation**
10. Changement de Comité (formulaire FVWB) (12) **lorsque cela est nécessaire**

# REGLEMENT FVWB

## DATES IMPORTANTES

	Date limite
Fusion de deux clubs (art 225 FVWB)	<b>1 mai</b>
Modification du siège social d'un club (art 210 FVWB)	<b>15 mai</b>
Séparation en deux numéros de matricule (art 220 FVWB)	<b>31 mai</b>
Changement de dénomination (art 230 FVWB)	<b>31 mai</b>
Démission d'un club (art 240 FVWB)	<b>31 mai</b>
Adjonction d'un complément de dénomination (sponsor) (art 235 FVWB)	<b>30 Juin ou 31 Décembre</b>
Périodes de transfert (art 330 et 331 FVWB)	<b>du 1 mai au 31 mai et du 15 décembre au 15 janvier</b>

## CONCEPT – CONSEILS et MARCHE à SUIVRE

Comme les années précédentes, le BO spécial de cette saison est **réduit**.

**Le concept** instauré afin d'éviter d'une part des **feuilles inutiles** et de **faciliter** d'autre part le dépouillement **et l'utilisation** de ceux-ci par les **responsables des cellules**, a fait ses preuves et **reste d'application**.

Tous les formulaires inclus dans les BO précédents ont été stockés au format PDF sur le site provincial où ils sont téléchargeables dans la **rubrique « Documents/Compétition »** ou **« Documents/Homologation »** et ce **pour autant que vous soyez connecté** en tant que **dirigeant de club**. Cette démarche est faite pour éviter l'accès aux « farceurs »

Que faut-il **savoir et retenir** pour un **usage optimisé** et efficace de ces documents ?

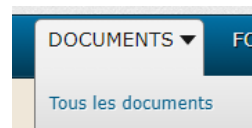
1. Tous ces fichiers sont en principe en **lecture seule**. C'est-à-dire que, lorsque vous voudrez les compléter et les sauver, il faudra leur donner un **nouveau nom**. Celui-ci sera toujours **précédé du matricule** de votre club pour permettre aux destinataires et responsables de cellule de s'y retrouver plus facilement  
(exemple : je télécharge le formulaire **05\_compo\_comité.pdf**, je le sauve sous le nom **1577\_esneux\_compo\_comité.pdf** si je suis responsable du club d'Esneux.)
2. Tous les documents sont **téléchargeables** dans la rubrique **Documents/formulaires divers** à laquelle vous pouvez accéder en **étant connecté** sur le site provincial comme **« Dirigeant de club »**.
3. **Expédition**  
Pour garder une certaine « preuve » et mise au courant des personnes concernées, tout fichier expédié devra l'être au départ **d'une des deux adresses officielles du club** soit celle du président, soit celle du secrétaire. Les **destinataires seront au minimum deux**, à savoir la [celluleconcernée@volleyliege.be](mailto:celluleconcernée@volleyliege.be) et votre [matricule@volleyliege.be](mailto:matricule@volleyliege.be) (ex : [competition@volleyliege.be](mailto:competition@volleyliege.be) et [1577@volleyliege.be](mailto:1577@volleyliege.be)).  
**Sans une adresse « enregistrée et connue de la fédération » pour l'expéditeur, sans les adresses obligatoires des destinataires, l'expédition NE POURRA être prise en compte.**
4. **Attention la référence de la Salle homologuée est la clé du type Lg-000 (renseignée sur le portail) et le terrain du genre C1 L2 L3 ou L4** (L2 étant le terrain latéral le plus proche de l'entrée de la salle)
5. La **signature ne sera donc plus obligatoire** mais les instructions données ci-avant permettront à tous les responsables des clubs de prendre connaissance de tous les documents expédiés **au plus tard pour les dates limite indiquées en page 3**.
6. Il faudra envoyer **un document par équipe inscrite en championnat 2023-24**.  
Nous ne saurions dès lors trop vous conseiller de **compléter les données communes** à tous les formulaires d'un même type et d'en **faire autant de sauvegarde que nécessaire** et de terminer par la suite en encodant les renseignements nécessaires et propres à chaque équipe par exemple.
7. Pour rappel : Pour que ce formulaire soit pris en considération les frais d'inscriptions doivent **être payés en même temps que la rentrée de ce formulaire**.  
Le montant de l'inscription est de **32€ par équipe** voir page 30 du ROI : FA03



**IMPORTANT**

## LISTE DES FORMULAIRES TELECHARGEABLES SUR LE SITE PROVINCIAL

Téléchargez ces fichiers en étant **connecté** comme «**DIRIGEANT**»  
et en vous rendant dans la rubrique «**DOCUMENTS/FORMULAIRES**» ou  
«**DOCUMENTS/HOMOLOGATION** » du site web provincial.



- DESINSCRIPTION AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL (si nécessaire avant le 5 mai)
- RENSEIGNEMENTS D'EQUIPES POUR LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL (**obligatoire pour le 15mai**)
- INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT LOISIRS (facultative)
- INSCRIPTION A LA COUPE MARCEL BODART (facultative/si nécessaire pour le 25 mai)
- INSCRIPTION AU 1er TOUR DE LA COMPETITION JEUNES (Pup-Min ou Cad/Sco/Jun) (si nécessaire)
- DEMANDE DE DEROGATION JEUNES (si nécessaire)
- COMPOSITION DU COMITE (**obligatoire**)
- LISTE D'AFFILIATION LOISIRS 2023-24 (**obligatoire** si inscription loisirs)
- AUTORISATION DE RENCONTRES AMICALES (si nécessaire)
- CHANGEMENT DE COMITE (à signaler à la FVWB) (si nécessaire)
- DEMANDE POUR SALLE NON HOMOLOGUEE (si nécessaire pour nouvelle salle)
- MODIFICATION(S) SALLE HOMOLOGUEE (si nécessaire)
- LISTE DES SALLES HOMOLOGUEES (avec leur clé du type LG-002)